

Apport du milieu municipal au milieu agricole

Présenté lors du GAMME de la MRC de Témiscamingue

Le 29 octobre 2015

Par Monia Jacques, agr.

Coordonnatrice du PDZA et agente de développement rural, MRCT



Plan de la présentation

1. Mise en contexte.
2. Rappel des réalisations de la MRC.
3. Exemples de l'apport des municipalités.



1. Mise en contexte

- Contribution des élus à la relance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans une optique de :
 - Occupation dynamique du territoire;
 - Définition des potentiels de développement;
 - Assurer et maintenir la qualité de vie.



2. Rappel des réalisations de la MRC

- Implication plus active de la MRC dans les dossiers agricoles et agroalimentaires depuis 2008;
- Novembre 2011 : embauche d'une ressource dédiée aux dossiers agricoles et agroalimentaires;
- Janvier 2012 : mise en place du Comité municipal – agricole et agroalimentaire :
 - Émettre des recommandations au conseil des maires;
 - Prioriser et orienter les actions.



2. Rappel des réalisations de la MRC (suite)

- Réalisation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) dévoilé en février 2015 :
 - Mettre en valeur la zone agricole;
 - Le plan d'action comprend 46 actions réparties sous 6 grandes orientations où 16 actions sont jugées prioritaires;
 - Le plan d'action constitue la base de suivi du PDZA;
 - Différents projets actuellement en cours.



2. Rappel des réalisations de la MRC (suite)

- Résolution d'appui au développement de l'agriculture adoptée en décembre 2014 par le conseil des maires :
 - Pilier passé et futur du développement économique et social de notre MRC;
 - Un des créneaux essentiels à l'économie du Témiscamingue;
 - Assurer le développement de son territoire;
 - Désir de voir s'épanouir le secteur agricole au Témiscamingue.



3. Exemple de l'apport des municipalités

- Entretien et aménagement des cours d'eau :
 - C'est la MRC qui en est responsable sauf quelques exceptions concernant le milieu agricole;
 - Tout travaux dans un cours d'eau verbalisé en milieu agricole doit passer par la MRC à l'exception de quelques situations;
 - La municipalité locale peut intervenir dans certains cas sans l'accord de la MRC.



3. Exemple de l'apport des municipalités (suite)

- Règlement de taxation avec des taux variables :
 - Réparti en 6 catégories afin d'effectuer une répartition de la charge fiscale juste et équitable.
- St-Eugène-de-Guigues : superficie de 5 acres de terres agricoles mise à la disposition de tout entrepreneur voulant démarrer une nouvelle entreprise maraîchère;
- Jardins communautaires dans certaines municipalités du Témiscamingue.



Merci
de votre attention!!!



(MRCT, 28 octobre 2015 / mj/fa)